

Instructeur OWI SSI

La formation vise l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice d'Instructeur SSI.

Elle est assurée par des équipes pédagogiques composées de professionnels.

Elle propose 4 blocs de compétences :

- Réglementaire
- Théorique
- Technique
- Pédagogique

Durée: 42.00 heures (6.00 jours)

Profils des stagiaires

- 18 ans
- Instructeur DEJEPS ou moniteur CMASS 2*

Prérequis

- certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement de la plongée
- DEJEPS-BEES1-MF1 ou instructeur RSTC
- Diplôme de secourisme de moins de deux ans

Objectifs pédagogiques

- Pratiquer et maîtriser le Micro-teaching
- Se familiariser à la philosophie SSI
- Maîtriser l'utilisation des outils digitaux SSI
- Maîtriser les cursus de formation plongée loisir SSI
- Maîtriser les démonstrations spécifiques au système SSI

Contenu de la formation

- Formation CROSSOVER SSI OWI
 - Philosophie et système Pédagogique
 - Le cursus de formation plongeurs
 - Le business modèle SSI
 - Le cursus de formation Pro
 - Le site DiveSSI [Workshop]
 - L'application MySSI [Workshop]
 - Les Standards [Workshop]
 - L'assurance qualité
 - Organisation d'une formation OPEN WATER DIVER de bout en bout'
 - Le programme DIVEGUIDE-DIVEMASTER
 - Le programme Diver Stress & Rescue

Organisation de la formation

AQUADOMIA-ANODIA

30 Allée Granados

13008 MARSEILLE

Email: bruno.s@aquadomia.com

Tel: +33629949485



Equipe pédagogique

- Bruno Scheerlinck: BEES2 option perfectionnement sportif mention plongée subaquatique - Trainer SSI - formateur d'instructeur - intervenant CREPS PACA- Expert au jury auprès de la DRAJES pour les formations DEJEPS et BPJEP plongée.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.